

L'hon. G. P. GRAHAM: Je ne sais pas monsieur l'Orateur, mais le temps approprié à la discussion ne serait-il pas lors de la lecture de la motion relative à l'adoption du rapport du comité?

Le très hon. M. MEIGHEN: Je crois comprendre que le comité a présenté son rapport. Certes, le temps approprié, c'est la discussion des motions, dès que le Gouvernement sera prêt à proposer l'adoption du rapport.

L'hon. M. STEVENS: Qu'on me comprenne bien. Je veux dire que les questions mises en délibération par les motions sont d'ordinaire des affaires de routine et plusieurs députés probablement s'y intéressent fort peu. Mais il s'agit ici d'un rapport très, très important, et le Gouvernement devrait nous avertir que demain ou tel jour il présentera le rapport pour le faire discuter.

L'hon. M. GRAHAM: C'est une demande fort raisonnable, je crois, et je la signalerai au premier ministre. Je puis déclarer sans crainte au nom du Gouvernement, je pense, que nous préviendrons la Chambre qu'un jour donné le rapport sera discuté.

L'hon. M. STEVENS: Cet avis sera donné.

M. NEILL: A ce propos, j'espère que le Gouvernement prendra des dispositions pour que nous discutons ce rapport en comité, parce qu'il y a un grand nombre de réformes proposées, et qu'il nous sera impossible de discuter à fond ces modifications à l'occasion de la motion tendant à faire adopter le rapport.

TAUX DE TRANSPORT DES CHEMINS DE FER

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): Le ministre des Chemins de fer veut-il me dire quand nous pouvons compter qu'il présentera en Chambre les propositions relatives à une révision des taux de transport des chemins de fer?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Je ne promets pas une révision des taux de transport dans le projet de loi. Mon honorable ami parle, je présume, de la modification proposée de la loi des chemins de fer, communément désignée en discussion comme l'accord du pas du Nid-du-Corbeau.

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): Elle a certes une plus grande portée.

L'hon. M. GRAHAM: On ne sait jamais, avant d'avoir vu un bill.

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): Quand sera-t-il déposé en Chambre?

L'hon. M. GRAHAM: J'avais espéré en donner avis aujourd'hui ou demain.

EXPORTATION DE COURANT ELECTRIQUE

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je demanderai au Gouvernement s'il a adopté un décret par lequel il doit verser aux municipalités intéressées la taxe établie sur l'exportation de l'énergie électrique au moyen d'un marché à terme pour 60,000 ch.

L'hon. M. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Ce décret n'est pas encore rendu.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'espère qu'il est préparé.

ADOPTION DU PROJET DE LOI RELATIF A L'EMBRANCHEMENT DE SAINT-REMI-D'AMHERST

L'hon. M. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux) propose la 2e lecture du projet de loi (bill n° 169) relatif à l'établissement d'une ligne du réseau national des chemins de fer canadiens s'étendant de l'extrémité de l'embranchement de China Clay à Saint-Rémi-d'Amherst, dans la province de Québec.

Cette motion est adoptée.

Le projet de loi est lu pour la 2e fois et la Chambre passe à la discussion en comité général.

Sur l'article 1er (le commencement des travaux dépendra de l'exécution de certaines conditions).

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Il n'y a rien de changé depuis l'autre jour?

L'hon. M. GRAHAM: Le texte est le même que celui adopté par le comité.

(L'article est adopté.)

Rapport est fait du projet de loi qui est lu pour la 3e fois et adopté.

AFFAIRES DE LA CHAMBRE

L'hon. M. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Ainsi qu'il a été convenu il y a quelques semaines, il serait de mise de permettre à notre collègue de Calgary-Ouest (M. Shaw) de proposer la 3e lecture de son projet sur le divorce.

Si la Chambre y consent, je lui propose d'aborder la discussion de l'objet n° 44 au tableau des projets d'intérêt public.

(Adopté.)

DISCUSSION EN 3e LECTURE DU PROJET DE LOI SUR LE DIVORCE

M. SHAW propose la 3e lecture du projet de loi (bill n° 4) concernant le divorce.